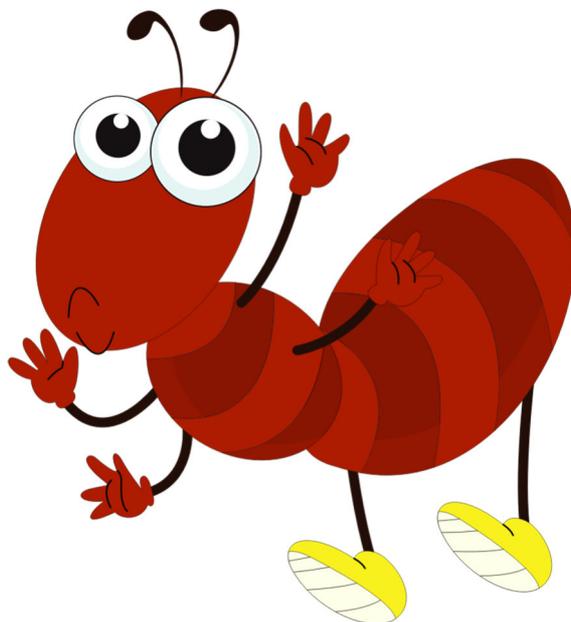


# COMMUNE DE MAISONSGOUTTE



## LA GAZETTE DES FOURMIS S'AMEISE HEFTEL

JUILLET 2020 – BULLETIN MUNICIPAL N°1

---

### SOMMAIRE

**PRESENTATION DE L'EQUIPE MUNICIPALE**

**LE MOT DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

**HOMMAGE A FRANÇOIS WOLFF**

**LA BELLE SOLIDARITE COMMUNALE**

**UN PETIT MOT DES ASSOCIATIONS**

**ALERTE SUR LE DEPERISSEMENT DE NOS SAPINIERES**

**QUE FAIRE DE NOS DECHETS VERTS**

**« A TABLE AVEC NOS CHEFS »**

**RUBRIQUE INSOLITE**



# LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

## PRESENTATION

Après l'élection du 15 mars et l'installation du conseil le 28 mai, voici la composition du nouveau conseil municipal :



## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN : ATTRIBUTION DES COMMISSIONS



*Le compte rendu complet est consultable en mairie (aux heures d'ouverture au public)*

### Commissions Communales

#### 1. COMMISSION DE CONTROLE LISTE ELECTORALE

- ⇒ Vérification de la liste électorale, signature des procès-verbaux
- 1 représentant du Conseil Municipal : Gilles ZIMMERMANN
- 1 représentant de l'administration
- 1 représentant du Tribunal de Grande Instance

#### 2. COMMISSION FINANCES

- ⇒ Elaboration du budget communal et réflexions sur les choix de financement
- 1 Président : Bernard WOLFF
- 4 Membres : Monique GUTHMANN, Yves HOOG, Anaïs CAVAN, Anne SCHILDKNECHT

#### 3. COMMISSION ASSOCIATION et CADRE DE VIE

- ⇒ Relations Commune-Associations, organisation fêtes et réceptions, fleurissement, action sociale, ...
- 1 Présidente : Virginie BRIOT
- 5 membres : Sylvie GUNDER, Marlène MACKAW, Marie FELIX, Gilles ZIMMERMANN, Anaïs CAVAN
- 4 membres extérieurs au CM :

#### 4. COMMISSION COMMUNICATION

- ⇒ Bulletin communal, site internet, ...
- 1 Présidente : Virginie BRIOT
- 4 Membres : Christian VEST, Yves HOOG, Marlène MACKAW, Sylvie GUNDER.

#### 5. COMMISSION URBANISME, INDUSTRIALISATION, ET BATIMENTS COMMUNAUX

- ⇒ Suivi des logements locatifs, contrôle des bâtiments communaux, gestion du foyer, ...
- 1 Présidente : Monique GUTHMANN
- 4 membres : Alain ROESER, Anne SCHILDKNECHT, Anaïs CAVAN, Éric HUBRECHT

#### 6. COMMISSION VOIRIE, SECURITE, FORETS ET VERGERS

- ⇒ Analyse et suivi des projets de voirie et de sécurisation, gestion de la forêt communale (avec le garde-forestier)
- 1 Président : Bernard WOLFF
- 5 membres : Christian VEST, Xavier STOEFFLER, Yves HOOG, Gilles ZIMERMANN, Anne SCHILDKNECHT

#### 7. COMMISSION ACTION POUR LES SENIORS

- ⇒ Mise en place d'actions et moments de rencontre pour les seniors
- 1 Présidente : Monique GUTHMANN
- 5 membres : Marie FELIX, Virginie BRIOT, Sylvie GUNDER, Xavier STOEFFLER, Alain ROESER.

# LE MOT DU MAIRE ET DES ADJOINTS

## CHRISTIAN HAESSLER, MAIRE



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Je ne saurais introduire cette page sans revenir sur ces élections municipales très mouvementées et la période de confinement qui a suivi immédiatement après. Nous avons toutes et tous, de près et de loin, été marqués par cet évènement sanitaire planétaire, aussi inattendu que brutal, et qui va vraisemblablement s'inscrire dans la durée. J'exprime ici ma profonde gratitude pour ceux et celles qui ont perdu un parent ou un ami très cher et je renouvelle au nom de la commune

tous nos remerciements au personnel soignant qui mérite respect et soutien de notre part.

Comme vous le savez, le report de l'installation de la nouvelle équipe municipale n'a pas entamée sa détermination d'œuvrer au service de la population. Rajeunie, féminisée, volontaire et déterminée d'avancer dans son programme, elle s'est mise à l'ouvrage en installant les différentes commissions et en vous livrant ce premier bulletin municipal. En cette période difficile, qui a vu que la solidarité villageoise n'est pas un vain mot, il est primordial de communiquer fréquemment et en temps et heure.

C'est ainsi que le site internet sera relooké très prochainement et qu'avec la disponibilité prochaine de la fibre vous puissiez avoir accès à toutes les informations locales.

Si la crise sanitaire n'est pas derrière nous et qu'elle impacte notre quotidien, elle ne doit pas masquer d'autres réalités avec la crise environnementale qui transforme notre cadre de vie et bientôt doublée d'une crise économique annoncée quotidiennement dans les médias.

Le réchauffement climatique, c'est indéniable, est bien visible tout autour de nous. Il suffit d'observer nos collines pour réaliser que notre belle forêt dépérit avec 3 années sèches successives et qu'il devient urgent d'enrayer les attaques de ravageurs sur nos sapinières.

Nous reviendrons vers vous prochainement pour proposer aux propriétaires forestiers un plan d'action qui sera débattu au sein de la nouvelle commission d'aménagement foncier et forestier.

Par ailleurs, l'interdiction de toute manifestation d'ampleur brime notre jeunesse en cette période estivale et partout fleurissent des rassemblements en pleine nature qui peuvent générer incivilités et troubles à l'ordre public.

Ceci dit, nous ne pouvons que rester optimistes et nous projeter dans l'avenir pour des jours meilleurs. Pour preuve, après un long processus de concertation avec nos voisins de Saint Martin et de Breitenbach, le nouveau conseil d'administration du SIVU du Honcourt va enfin pouvoir installer la 1<sup>ère</sup> pierre de la toute nouvelle école intercommunale en décembre prochain, pour une ouverture espérée à la rentrée 2022.

Miser sur la jeunesse est un formidable levier d'attractivité pour le village. Au-delà des transactions immobilières que ce projet va générer, je souhaite ardemment profiter de cette dynamique nouvelle et du plan de relance de l'Etat pour enfin doter la ZAIM d'implantation de nouvelles entreprises.

En vous souhaitant un très bel et agréable été



## **BERNARD WOLFF, ADJOINT EN CHARGE DE LA VOIRIE, DES RESEAUX ET DU PERSONNEL COMMUNAL**

Dans mes attributions de 1<sup>er</sup> Adjoint, j'aurais principalement en charge les finances, la voirie, les réseaux (eau-assainissement) et le personnel communal.

En raison du Covid 19, le budget de l'année 2020 ne sera voté par le Conseil Municipal que fin juillet. En ce qui concerne la voirie, aucun projet de réfection ne sera mené cette année, nous poursuivrons l'entretien des chemins ruraux que René, notre employé communal, maîtrise avec beaucoup de compétence personnelle et de savoir-faire.

En ce qui concerne l'investissement au niveau du matériel, notre véhicule 4x4 arrive en fin de vie. Son remplacement est programmé dans le budget actuellement en cours d'élaboration. L'acquisition du nouveau véhicule devrait se faire pour l'automne.

Dans les dépenses d'investissement également prévues cette année, sont budgétisés les travaux de fibre optique qui devrait être opérationnelle pour la fin de l'année et qui représentent un coût de 30 000 € pour la commune.

Le projet d'école et périscolaire suit son cours et l'obtention du permis devrait nous parvenir dans les prochains temps.



## **MONIQUE GUTHMANN, ADJOINTE EN CHARGE DES BATIMENTS, DE L'URBANISME ET DES FORETS/VERGERS**

Mon rôle consiste à la prise en charge de l'entretien, de la location des bâtiments communaux et de leurs éventuelles reconversions, ainsi que la mise en œuvre des projets d'investissements décidés par le Conseil municipal.

Pour le compte du SIVU du Honcourt, je participerai au suivi du pôle scolaire-périscolaire intercommunal, ainsi qu'à la gestion de l'urbanisme. En ce qui concerne, les forêts et vergers, je serai mobilisée en particulier dans le cadre de l'aménagement et le remembrement fonciers, afin d'augmenter et de valoriser le patrimoine forestier. Je suivrai également le projet intercommunal Trame verte et bleue.



## **VIRGINIE BRIOT, ADJOINTE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DU CADRE DE VIE**

Dans le cadre des missions qui me sont confiées, je souhaite :  
Améliorer et dynamiser la communication à destination des habitants (journal communal, nouveau site internet, réseaux sociaux...) afin que chacun puisse connaître les projets communaux et intercommunaux, avoir des informations sur les acteurs locaux et le patrimoine local.

Améliorer et dynamiser la communication avec les associations du village pour maintenir le lien de confiance.

Relancer l'idée d'un « Noël dans la vallée » et une manifestation festive annuelle. Contribuer au développement de la commune notamment au niveau touristique en mettant en valeur ses particularités (patrimoine, cadre de vie, ...). Développer l'axe intergénérationnel pour favoriser la transmission des savoirs et associer les habitants à la vie du village.

Soyez assurés que les membres du conseil municipal et moi-même mettrons tout en œuvre pour promouvoir notre beau village.

J'entends souvent dire que la vallée de Villé est une vallée dynamique où il fait bon vivre. Poursuivons donc tous ensemble cette contribution au bien-vivre dans la plus belle vallée du monde !

# HOMMAGE A M. FRANÇOIS WOLFF



C'est avec une grande émotion que nous avons appris la triste nouvelle de la disparition subite de François Wolff, Maire honoraire de notre village.

Il est décédé à son domicile, peu de jours après son quatre-vingt dixième anniversaire.

Nous nous devons de lui rendre hommage en retraçant sa longue vie électorale au sein de la commune de Maisongoutte.

Agé de 35 ans, il décide en 1965 d'entrer au conseil municipal. En 1969, à la suite du décès du Maire en place, il est élu Maire et réélu jusqu'en 1989. De 1989 à 1995 il fût ensuite élu comme 1<sup>er</sup> adjoint.

Ces trente années de dévouement pour sa commune furent récompensées par l'attribution des médailles d'honneur régionales, départementales et communales d'argent et de vermeil.

Durant ses mandats successifs, plusieurs innovations et créations ont vu le jour. Ces travaux réalisés ne nous sautent pas aux yeux, ils font partie de notre quotidien et nous paraissent normaux.

Mais sans eux notre qualité de vie en serait peu ou prou bouleversée.

Nous n'allons pas dresser une liste exhaustive des projets réalisés, mais seulement citer les plus marquants pour la vie de notre village.

Une des premières décisions a été l'adhésion au syndicat des eaux du Climont où il fût dans un premier temps délégué, puis y exercera la fonction de Vice-Président. En 1969, par manque d'eau dans les sources communales, une nouvelle conduite d'eau sera réalisée, renforçant le réseau de Maisongoutte.

En 1970, c'est la création des classes maternelles et des sanitaires à l'école du Centre.

1973 voit l'aménagement de la Place de l'Eglise et la mise en place du monument aux morts qui est inauguré cette même année.

Arrive ensuite le chantier d'assainissement de la Grand-Rue réalisé en trois tranches, bons nombres de personnes se souviennent encore qu'avant cela certaines eaux usées transitaient à l'air libre par les caniveaux de cette artère. 1975, c'est l'année de l'élaboration du 1<sup>er</sup> plan d'occupation des sols.

L'amélioration de la voirie et des chemins forestiers a été réalisée durant les différents mandats, dont les plus marquants sont l'aménagement des trottoirs sur l'ensemble de la Grand-Rue, le chemin forestier menant à la Honel, le désenclavement de la ferme du « Weidenberg » via Steige, sans oublier l'éclairage public et l'abri de bus à l'entrée du village.

La municipalité a acquis l'immeuble sis rue Otzenbach pour accueillir le dépôt d'incendie et les membres des Sapeurs-Pompiers de Maisongoutte. Elle s'est également rendue propriétaire des terrains pour la création du stade de football en 1985 et par la suite du foncier pour la réalisation du lotissement « Ebenet ».

En 1988, la commune a été honorée d'accueillir les vétérans de la 101<sup>ème</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> escadron du train de la 1<sup>ère</sup> Division Française Libre, qui ont participé à la libération de Maisongoutte. Au cours de cette cérémonie, la plaque de commémoration de l'appel du 18 juin 40 du Général de Gaulle (se trouvant toujours à l'entrée de l'école du Centre) fut inaugurée.

Tous ceux qui ont connu et travaillé avec François Wolff s'accordent à dire qu'il a été passionné et dévoué pour sa commune et ses concitoyens.

Nous n'oublierons pas son humilité et sa générosité.

Merci François.

*Article réalisé avec l'aimable concours de Jean Zimmermann (ancien secrétaire de Mairie)*

# LA SOLIDARITE COMMUNALE

Au début de l'année, alors que nous attendions la venue timide du printemps, un virus nommé covid 19 s'est propagé en Europe puis dans notre belle vallée. Le 16 mars, le gouvernement a demandé aux français de se confiner et d'adopter les gestes barrières.

Gestes barrières, confinement, coronavirus, des mots alors inconnus de notre vocabulaire quotidien.

Il a fallu arrêter d'aller à l'école, au restaurant..., pour beaucoup ne pas aller sur son lieu de travail ou voir des proches.

Au début de cette période inédite, les habitants de Maisonsgoutte ont pris le temps d'observer la nature, l'écouter, puis ont rapidement réfléchi à comment aider leur prochain (voisin, proches) et leurs aînés.

Certains se sont associés pour confectionner des masques, d'autres se sont mobilisés pour faire les courses à ceux qui ne sortaient pas.

Les infirmières, aides-soignantes, aides à domicile ont continué à visiter les personnes les plus vulnérables.



Les 808 masques adultes et 145 masques enfants cousus

Nous adressons nos plus sincères remerciements à :

- ❖ Cathy ANDREONI pour avoir été à l'initiative de cette action solidaire de fabrication des masques pour les villageois. Cathy est allée chercher le tissu payé par le théâtre, a préparé le tissu pour la découpe, a créé des gabarits et s'est rendue disponible pour donner toutes les explications utiles à chaque binôme.
- ❖ Astrid ADRIAN et Brigitte ULRICH; Jeanine ZIMMERMANN et Camille HAESSLER; Agnès VONNE et Yves HOOG; Tania GASS et Catherine BAUER; Cathy ANDREONI et Colette ZIMMERMANN; Sylvie GUNDER et Nathalie MATHERY, Renée ZIMMERMANN et Monique WEISSBECK ; Simone SPIES et Pia SCHMITT; Romain ZIMMERMANN; Yvette ADRIAN et Marie FELIX ; Marie Lyse DOLLE et Mariette ANDREONI et Annie HUBRECHT ; Liliane SCHROTZ et Anaïs CAVAN; Monique GUTHMANN et Virginie BRIOT; Lydia MARCHAL et Carmen WENDLING, pour leur engagement dans la confection rapide et soignée de masques en tissu, distribués début mai par le nouveau conseil municipal.
- ❖ Au Théâtre Alsacien Maisonsgoutte pour l'achat du tissu.
- ❖ Hervé MATHIS, qui a vécu en Chine plusieurs années, et a mobilisé ses connaissances afin de faire parvenir à la commune près de 5000 masques chirurgicaux pour les habitants, les écoles et l'EHPAD de Villé.
- ❖ Mathieu ADRIAN pour les succulentes tourtes offertes à chaque personne ayant participé à la confection des masques.
- ❖ A toutes celles et ceux qui ont pris du temps pour autrui.

C'est avec beaucoup de gratitude que nous remercions toutes ces personnes qui ont révélé que le village vit grâce à la générosité, l'écoute et le respect.

Gardons près de nous ces sentiments de partage qui définissent aussi les humains que nous sommes.

Mais avant tout n'oublions surtout pas toutes les familles qui ont traversé douloureusement cette période avec la perte d'un être cher sans pouvoir lui tenir la main.



GUTHMANN Monique - WOLFF Bernard – MATHIS Hervé

***A ce jour, il est toujours important d'éviter de contaminer les autres et d'être contaminé grâce aux gestes barrières (port du masque et lavage des mains).***

***Restez vigilant car le virus circule encore. Prenez soin de vous et de vos proches.***

# UN PETIT MOT DES ASSOCIATIONS

## AMICALE DES POMPIERS : LA FETE MONTAGNARDE HONEL

En raison de la crise sanitaire, nous étions dans l'obligation d'annuler avec regret la fête montagnarde cette année. Du jamais vu en 40 ans.....

Nous profiterons de cette année blanche pour restaurer nos chapiteaux.

Nous vous donnons rendez-vous, si la situation le permettra, l'année prochaine. La date est inchangée, ce sera à nouveau le lundi de Pentecôte, le 24 mai 2021.

A bientôt.



Joël SPIES, Président de l'Amicale

## HONEL'S BAND : ENSEMBLE MUSICAL



Petite présentation pour ceux qui n'auraient pas la chance de connaître notre ensemble : Sur le plan historique, la HONEL ECHOS est née à Maisongoutte le siècle dernier (...) grâce à quelques musiciens du village.

A l'image de l'intercommunalité galopante dans le secteur, d'autres musiciens des villages voisins se sont fédérés pour compléter les pupitres.

Jouissant d'une belle réputation dans le centre Alsace, cet ensemble, initialement tourné vers l'animation de bals, prend une décision importante : "S'esch jetzt zitt as mehr Jungi dezue namme !!". En français dans le texte, il est temps maintenant d'intégrer des jeunes.

Cette heureuse initiative a permis de monter une harmonie au sein de laquelle le "CHEF Wirth" a pu compter jusqu'à 30 musiciens.

Les choix de carrières (scolaires, professionnels) des « jeunes pousses » de la HONEL ont eu raison de l'harmonie. Un petit groupe a cependant rejoint les rangs de l'ensemble original et y a amené ses idées.

Dès lors les reprises de morceaux Jazz, Blues, et Rock se sont retrouvées bien plus présentes. Le groupe est ainsi devenu le "Honel's Band", un nom plus en accord avec son nouveau répertoire. Sous la direction de Louis Wirth, puis de Pascal Will, ce nouvel ensemble se compose maintenant de musiciens et musiciennes de tout le centre Alsace.

Chaque année, la playlist s'étoffe de nouveaux morceaux pour le plaisir de notre auditoire, et le bonheur de ses interprètes.

Après plusieurs années d'existences, le "Honel's Band" est reconnu pour la qualité de ses prestations lors de ses participations aux manifestations régionales : Fêtes de la musique, Corso Fleuri de Sélestat, Slow up, Art et Lumière à Furdenheim, Marchés du terroir et de Noël, mais aussi pour sa fidélité de plus de 30 ans au cabaret S'Brannkesselle de Neuve Eglise.

Alors, si vous affectionnez le JAZZ, le BLUES, le DIXIE, la POP, le ROCK, ...et que, dans votre cave, garage, salle de bain, vous en avez ras le pavillon de jouer seul et souhaitez rejoindre un groupe constitué de "Kombels" (des potes) fous de musiques, n'hésitez pas à nous contacter pour faire un bout de chemin ensemble.

L'association est plus précisément à la recherche d'un trompettiste.

Le président : WENDLING Charles

## VERGERS DU PATRIMOINE DE MAISONSGOUTTE



Notre association compte actuellement 16 membres et occupe un local, situé à la cave de la mairie. Nous remercions la commune pour cette mise à disposition. Il a été aménagé de manière à pouvoir se réunir régulièrement afin d'organiser nos journées de travail.

A travers quelques journées de taille encadrées d'un moniteur agréé, les membres sont aujourd'hui en mesure de tailler et de greffer afin de redonner vie à d'anciennes variétés de fruits adaptées à notre territoire.

L'association s'occupe actuellement d'un verger à pommes (30 arbres) mis à disposition gratuitement par un particulier ainsi que de deux vergers communaux dont le verger-école situé en bordure de la ZAIM.

Nous nous engageons également au sein de la trame Verte & Bleue dont notre commune fait partie et avons planté des haies vives, en limite de la zone artisanale intercommunale. Afin de subvenir aux frais occasionnés par les travaux, nous organisons chaque année, le 1<sup>er</sup> dimanche du mois d'octobre, un repas automnal avec animateur dans une excellente ambiance et un décor se rapportant à notre activité.

Nous organisons également tous les ans, pour tous les membres, une petite journée récréative avec promenade pédestre suivie d'un repas payé grâce aux cotisations. Nous avons également participé à l'organisation de la dernière marche inter-culturelle avec les paroisses réunies qui nous ont laissé le produit des dons récoltés (environ 130€). Cet argent va être investi dans l'achat d'un banc qui sera installé au niveau de la statue de la Ebeneit, magnifique point de vue sur le village.

### **Nos Projets :**

- Apprendre à faire des plantations en espalier.
- Planter une petite vigne dans le verger communal
- Installation du banc à la Ebeneit
- Divers travaux d'entretien et de fauchage



***En raison des consignes liées au coronavirus, notre repas automnal du 4 octobre 2020 ne pourra malheureusement pas se tenir. Nous nous en excusons auprès de nos fidèles participants et ferons tout notre possible afin de satisfaire vos papilles en automne 2021.***

Venez renflouer notre association qui se fera un plaisir de vous accueillir afin de partager ensemble savoir-faire et connaissances.

Contact: Serge Adrian 06 18 01 58 63 / Email : [serge.adrian@sfr.fr](mailto:serge.adrian@sfr.fr)

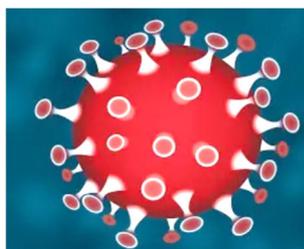


## Notre saison aux débuts très prometteurs

Notre Club, comme tous les autres cette année, n'a pas pu réaliser de grandes choses. Pourtant nos jeunes étaient très bien lancés !

Ils ont fait une entrée remarquable dans le **Championnat de France 2020** en janvier à Illkirch où ils ont décroché **7 titres de champions du Bas-Rhin** :

Filière	Catégorie	Nom	Classement
Nationale N3	Poussine	Maéva MATTHIEU	1 <sup>ère</sup> / 6
	Benjamine	Maélis METZ	1 <sup>ère</sup> / 17
	Cadette	Eva LEDIG	1 <sup>ère</sup> / 6
	Senior	Nolwenn HUBRECHT	1 <sup>ère</sup> / 1
Nationale N2	Benjamine	Meryana BOUGTAIB	1 <sup>ère</sup> / 3
	Junior	Lauriane SPIES	1 <sup>ère</sup> / 12
Nationale N1	Senior Masculin	Romain ZIMMERMANN	1 <sup>er</sup> / 2



## Une saison vérolée sans anti-virus à jour !

Les 7 et 8 mars 2020, à une semaine du confinement lors des pré-sélectifs au Quart de final du Championnat de France à Barr, ils ont conforté les résultats de Janvier et prouvé que cette saison était prometteuse ; mais rien ne laissait imaginer que leur si bel élan allait être stoppé net .... non pas par des 'Non Sélections' : « Non ! » mais stoppé par un virus... un virus !!!

Le Coronavirus allait nous priver de notre sport, de notre passion pendant quelques temps ...quelques semaines ....quelques mois... **Finalemnt 3 mois !!**

Trois interminables mois sans entraînement, sans gymnase, sans vie associative.

C'est le cœur lourd que nous avons décidé d'annuler notre nouvelle fête « **Le Bluemafecht** » qui devait être une 1<sup>ère</sup> cette année et aussi notre **habituel Gala annuel** durant lequel, nos jeunes sont si fiers de montrer leur talent.



**BLUEMAFECHT**  
Organisé par le Twirling Bâton

*Fête du Village*  
**A MAISONSGOUTTE**  
*Au Stade*

10h00 : Messe en plein air  
11h30 : Apéritif  
12h30 : Repas 13€ *Enfant 6€*  
*Jambon / Frites / Tomate / Dessert / Café*

Réervations au 06 30 49 85 50

18h00 : Tartes Flambées

**DIMANCHE**  
**05**  
**JUILLET**  
**2020**

**Démonstrations de Twirling Bâton**

Après-midi animé par l'orchestre Duo Hit Mix  
Nombreuses animations et jeux pour petits et grands

Alors on ne s'est pas laissé aller. Telle n'est pas la devise de notre sport ; dès le début du confinement, nous avons su garder le contact entre nous et créer une belle cohésion de club. Nous nous sommes amusés à faire des montages vidéo de chorégraphies, qui ont été diffusés sur Facebook ! 9 minutes de film et de plaisir.

Ce fut un bel élan de solidarité et de lien au sein de notre club...Et puis les jours, les semaines et les mois passaient et les distances se sont inévitablement installées ...

## **Une reprise de saison : pour le plaisir**

Depuis l'annonce de la réouverture des gymnases au 2 juin, nous nous sommes empressés de reprendre nos entraînements, tout en respectant les gestes barrières !

Après demande auprès de la Com-Com, nous avons obtenu un créneau sur 2 mercredis après-midi.

Cela n'est pas énorme certes !

Mais avant la trêve estivale qui arrive et après 3 mois de pause, il nous semblait primordial et essentiel de se retrouver, rejouer du bâton, même si certains n'ont pas arrêté et ont travaillé chez eux.

Retourner travailler en gymnase fut une joie immense pour nos « Twirleurs » .... 6 heures d'entraînements plaisirs, retrouvailles, amusements. Ce fut un réel bonheur de retrouver petits et grands !

Nous avons vraiment hâte de redémarrer sérieusement les entraînements en septembre et d'entamer le prochain Championnat de France ainsi que la Coupe d'Europe 2021.

En effet Romain, qualifié à Bordeaux pour la Coupe d'Europe 2020 (en Espagne), s'est également vu privé de ce bel événement !

Nous espérons que sa qualification sera reconduite l'an prochain.

En vous espérant toujours fiers et fervents supporters des gilets **Turquoise et Noir**.  
Nous sommes fiers de porter haut les couleurs de notre village au niveau national.

Allez le TBM et Allez Maisongoutte

Sandrine SPIES

## Historique de la démarche

Devant le manque indéniable de voies de circulation douce dans la vallée, des citoyens se sont tournés vers les élus des collectivités territoriales locales. Ne se sentant pas écoutés, ils se sont rapprochés de l'association « trajets » de Sélestat qui a suggéré la création d'un collectif pour avoir plus de poids et de se rapprocher de l'association « Echoval » partageant ce type d'initiative et très impliquée dans la vallée.



## Un forum pour partager

Avec l'aide efficace d'Echoval, un forum a eu lieu en juillet 2018. Une centaine de personnes y a participé et les élus conviés. Cette réunion constructive a fait ressortir une forte demande de ce type de liaison par nos concitoyens avec les attentes prioritaires suivantes :

- La sécurité
- Réaliser une dorsale entre Steige et Val de Villé avec des ramifications entre les villages.
- Effectuer la continuité de la piste Villé/Lalaye jusqu'à Urbeis
- Donner la possibilité aux personnes d'avoir un autre mode de déplacement que le « tout voiture »
- Permettre aux enfants de se rendre dans leurs écoles en toute sécurité

## Rédaction d'un recueil

À la suite du forum, des groupes de travail affectés à 3 secteurs géographiques couvrant l'ensemble de la vallée ont arpenté le terrain pour trouver des itinéraires avec variantes. Un recueil a été rédigé, comportant une genèse du collectif, le compte-rendu détaillé du forum, l'état des lieux de pistes cyclables existantes et des itinéraires proposés (cartes et arguments pour chaque secteur étudié). Un cabinet d'études mandaté par la com-com a étudié la faisabilité des liaisons en mode doux dans la vallée. Le collectif a pu participer à certaines réunions de la commission transports de la com-com et exposer son projet au Président du conseil départemental du Bas-Rhin.

## Et maintenant ?

A ce jour, le projet est acté dans les projets de la communauté de communes de Villé.

Le département s'est engagé à prendre en charge 80% du montant de la dorsale Steige/Val de Villé et de l'inscrire dans le plan vélo du Bas-Rhin 2020/2030.

Nous sommes conscients que ce n'est pas facile à réaliser (zones humides, zone Natura 2000, agriculteurs et foncier à acquérir).

Ce n'est pas uniquement l'affaire des élus, chaque propriétaire de terrain sur lequel le projet passe, doit se poser différentes questions.

- Est-ce-que les quelques mètres carrés que je vais vendre à la collectivité vont être utiles à la société ?
- Est-ce-que mon patrimoine va en être fortement impacté ?
- Est-ce-que mes enfants, mes petits-enfants vont pouvoir en bénéficier ?
- Est-ce-que je pourrai peut être l'utiliser dans ma vie ?
- Est-ce-que cela peut mettre en valeur ma propriété qui donne accès directement à la piste de circulation douce ?

Il faut rester vigilants et rappeler à nos élus que nous ne pourrons attendre 2030 pour voir l'aboutissement de ce projet.

Pour nous contacter : [collectif.veloval@gmail.com](mailto:collectif.veloval@gmail.com)



**231 licenciés** (record historique) composent nos 12 équipes jeunes et 3 séniors pour la saison 2019/2020 (avec près de **140 jeunes** dans toutes les catégories).

Le SCM s'est vu octroyé un nouveau prix au FAIR-PLAY chez nos séniors et cerise sur le gâteau, nous avons été élu **SUPER LAUREAT 2018/19** dans le challenge « j'ai rêvé le foot » pour nos nombreuses actions de solidarité et de citoyenneté (1<sup>er</sup> sur plus de 600 clubs en Alsace).



### Ecoles de foot

Les 3 écoles de football (garçons, filles et celle des gardiens) se portent toujours très bien. L'Académie tout entière est labélisée par la FFF, **LABEL JEUNES ESPOIR** « des U7 aux U18 ». L'École de football féminine, elle aussi labélisée, continue sa progression avec 1 équipe de fille en U11 en compétition cette saison.



Le terrain synthétique intercommunal à Triembach va nous permettre de mieux faire progresser nos jeunes en regroupant les talents de notre belle vallée. Pour la saison à venir l'entente SCM- St Pierre Bois sera constituée de U15 D2 (ex Promotion) et U15 D3 (ex B) puis de U18 D2 (ex Promotion) et U18 D3 (ex B), une bonne chose pour nos jeunes qui peuvent évoluer à haut niveau. C'est donc encore une belle année chez les jeunes qui s'annonce.

Comme chaque année, la traditionnelle fête de Noël a clôturé l'année 2019 en beauté. Toutes les photos de la fête de Noël sont visibles sur notre site : <http://scmaisonsgoutte.footeo.com/>

Bravo et merci à tous pour votre engagement au sein de notre Académie et notre association.

### Du côté des séniors « le mot du Président »

Nous avons connu une saison pas comme les autres : le championnat a dû s'interrompre à la fin des matchs « aller » ce qui n'a pas permis à David SCHNELLER, le coach, de progresser avec son équipe séniors. Les joueurs ont repris les entraînements après le 11 mai en respectant les gestes barrière pour garder une activité sportive et un lien social.

Aucune manifestation n'a pu se réaliser (krempel tournoi, fête des jeunes, ...), ce qui ne permettra pas au club de réaliser certains travaux.

La saison 2020/2021 s'annonce prometteuse avec 10 nouveaux arrivants (3 vétérans et 7 seniors). Le coach aura la possibilité de faire tourner son effectif et viser les 5 premières places du championnat. Le SCM est inscrit à la coupe de France qui débutera le 6 Septembre 2020 avec pour objectif de passer un, voire deux tours, ce qui sera déjà une belle performance.

Au niveau des jeunes, nous engageons 2 équipes de pitchounes, 2 de débutants, 1 de U11 fille, 1 de U11 garçon, 2 de U13 ainsi que 2 de U15 et 2 de U18 en entente.

Je souhaite à tous les footballeurs du club de passer une belle saison 2020/2021.

Vive le SCM et ALLEZ les BLEUS

Zimmermann Daniel, Président du SCM



Pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, 2 bénévoles de l'association sont venus mi-novembre 2019 et janvier 2020, récupérer les bouchons stockés dans le local que la commune a mis à notre disposition.

Le siège de l'association se situe à SCHERLENHEIM, elle compte **220 membres** dont plus de **160 bénévoles** avec **200 points de collecte dans le Bas-Rhin.**

A ce jour l'association a participé au financement de matériels pour **209 personnes** en situation de handicap pour une somme

total de **210 841€.**

### Record battu en 2019 pour notre secteur (Vallée de Villé et les alentours) :

- **2019 : 300 sacs de bouchons = environ 2.7 Tonnes**
- 2018 : 220 sacs de bouchons = environ 1.9 Tonnes
- 2017 : 154 sacs de bouchons = environ 1.4 Tonnes

### Les chiffres parlent d'eux mêmes : bouchons récoltés depuis 2008 (création de l'association)

- Bouchons Plastique : 578 Tonnes
- Bouchons de liège : 121,5 Tonnes
- Bouchons liège synthétique : 22.2 Tonnes

N'hésitez pas à consulter le site de l'association.

<http://www.bouchonespoir67.fr/presentation-de-l-association/>

Cela fait maintenant 9 ans que nous sommes membres et bénévoles de l'association. Etant nous-même touchés par le Handicap de notre fille Charline (14 ans) atteinte du « Syndrome d'ANGELMAN », une maladie génétique rare.



Concernant notre secteur, nous récupérons les bouchons dans les points de collecte : mairies ; Restaurateurs ; Viticulteurs ; Super U Villé ; Ecoles ; Entreprises et Particuliers.

**Les Bouchons refusés : capsule de fer et aluminium, couvercles de fromage blanc ou beurre, bouchons de médicaments**

**BRAVO ET MERCI À TOUS**



**TOUT SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !**

**FAMILLE ROESER**

## . L'ASSOCIATION : « IMAGES DU 20EME SIECLE »

L'association a vu le jour en 1993 et faisait partie de l'A.C.E.P.

**Son but :** sauvegarder et partager les données historiques du village, en images et en écrits.

**Ses actions :**

- ♦ Exposition photos et cartes postales anciennes : 4 février 1993 ; 3 décembre 1995 (Noël à Maisongoutte) ; 13 octobre 2013 (Centenaire de l'église)
- ♦ Projection diapos – film : 20 novembre 1993
- ♦ Edition du livre « **MAISONSGOUTTE – IMAGES du 20ème SIECLE** » (août 2000)
- ♦ Inventaire des archives du presbytère : 16 décembre 2004

**Ses projets :**

Participation au Bluemafecht 2021 avec une exposition : « **un siècle de vie associative à Maisongoutte** »

## TAM : « THEATRE ALSACIEN MAISONSGOUTTE »

Le bilan de la saison théâtrale est dans l'ensemble très satisfaisant grâce à la pièce « Wenn de pfarrer üsem hiesel esch » de Raymond Weissenburger.

Le nombre de spectateurs est resté quasiment identique ces 3 dernières années. Nos représentations se sont déroulées du 12 janvier au 15 février et nous avons eu beaucoup de chance d'avoir pu jouer avant le confinement alors que nos confrères des troupes de la vallée n'ont pas pu avoir ce même plaisir.

Nous avons avancé l'argent pour l'achat du tissu nécessaire à la fabrication des masques de protection pour la commune afin d'être plus réactif et éviter les contraintes administratives. Chaque année, la recette de notre 1<sup>ère</sup> représentation est reversée à une association qui nous tient à cœur. Lors de notre assemblée générale, tout naturellement, nous avons décidé d'offrir la somme de 960 € représentant l'achat du tissu, aux villageois.

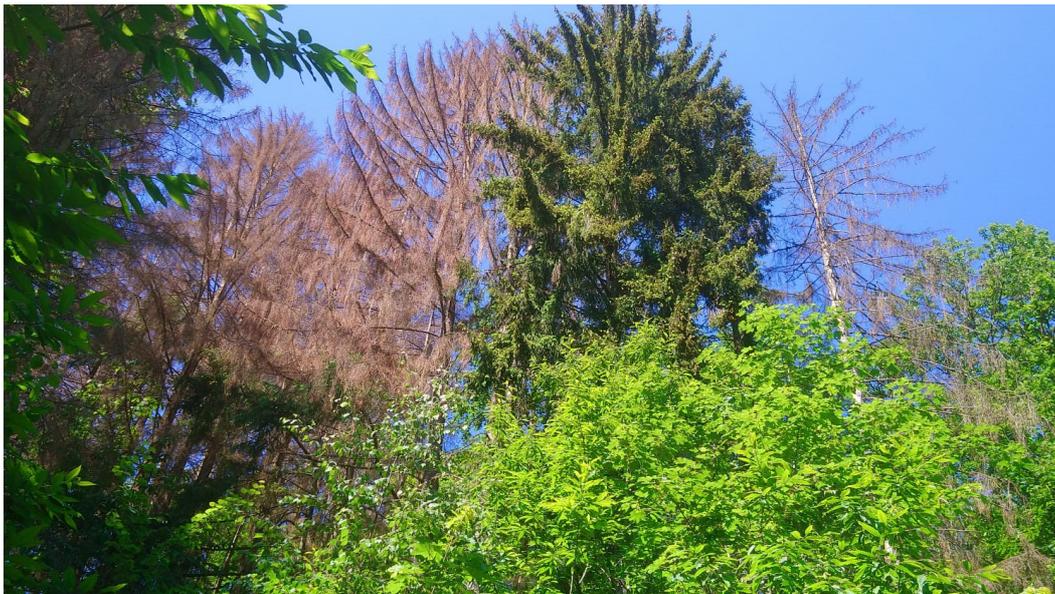
Par ce geste, nous tenions à vous montrer notre attachement et remercier les spectateurs qui sont venus nous applaudir si chaleureusement. En espérant vous voir encore plus nombreux dans un futur proche qui s'annonce imprévisible et sûrement difficile.

Nous ne savons pas si nous pourrions jouer devant vous, alors nous réfléchissons d'ores et déjà à une solution pour continuer à exister, s'amuser et nous faire connaître pour ne pas se laisser endormir comme dirait notre metteur en scène : « s'ener gerecht, s'geht los !! »

Comme l'avenir semble incertain, plus que jamais, nous lançons un appel à toutes personnes voulant rejoindre notre joyeuse troupe et sollicitons votre soutien par vos présences nombreuses au Théâtre Alsacien Maisongoutte.



# ALERTE SUR LE DEPERISSEMENT DE NOS SAPINIERES



Vous aurez sûrement constaté çà et là, des zones où les arbres (notamment les sapins et épicéas) sont secs. Ils sont probablement colonisés par des scolytes ou autres parasites des arbres.

La réussite de la colonisation dépend de deux paramètres :

- l'état de l'arbre : lorsqu'un arbre est affaibli, ses mécanismes sont amoindris.
- le niveau de population de l'insecte : lorsque la population est importante, les capacités de résistance des arbres peuvent être dépassées et les insectes peuvent alors attaquer des arbres sains.

Il est à noter que **ce sont souvent les conditions climatiques (déficit de précipitation, sécheresse) qui permettent aux scolytes de s'installer**, en particulier en basse altitude et dans les sols peu profonds, l'exposition sud. Le retour à un niveau normal de précipitation est souvent une des conditions principales d'un retour normal des populations de scolytes.

## **ACTIONS PREVENTIVES :**

Pour enrayer les processus de multiplication des scolytes, **il faut impérativement limiter leurs sites de reproduction.**

En premier lieu, dès les premiers symptômes d'attaque, **il faut couper les arbres contaminés et les éloigner de la forêt** (le scolyte continue de faire son cycle dans la grume).

Il faut également éviter de mettre du bois frais à la disposition des insectes en ajournant les coupes de bois sains programmées

***A noter : l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2019 relatif à la lutte contre les scolytes de l'épicéa commun dans les peuplements atteints impose une lutte obligatoire à tous les propriétaires forestiers. Vu le morcellement des parcelles atteintes et l'impossibilité pour beaucoup de propriétaires d'intervenir directement, nous souhaitons mettre en place une lutte collective pour nettoyer les parcelles atteintes dans le cadre de la commission d'aménagement forestier. Plus d'informations seront communiquées très prochainement.***

## Mesures conservatoires pour la forêt communale qui dépérit suite à trois années consécutives de sécheresse

Suite aux épisodes d'attaque de scolytes sur les épicéas et aux fortes périodes de sécheresse, de très nombreux dépérissements d'arbres attristent notre paysage forestier, n'épargnant pas les 30 ha de propriétés forestières de la commune, notamment au Weidenberg.

Le conseil municipal en accord avec l'ONF a décidé de valoriser le bois résineux dépérissant issu de notre forêt communale comme bois de chauffage, sa valorisation en bois d'œuvre étant compromise avec des marchés du sciage très saturés et encombrés.

Par ailleurs, il y a urgence de façonner les sapins de la parcelle n°1 qui deviennent dangereux pour les usagers de la forêt.

Avis aux possesseurs de chaudière ou cuisinière bois : en plus d'utiliser un combustible très calorifique, vous permettrez la valorisation d'une ressource communale.

**Les personnes intéressées par du bois de chauffage peuvent s'inscrire en mairie afin d'évaluer les quantités à façonner.**

**Le bois sera mis à disposition en bord de route (quartier de 1 mètre de résineux : sapin, épicéa), le prix du stère est fixé à 30 € ce qui permettra de couvrir les différents frais (coupe, extraction et façonnage).**

La commune ne garantit pas la qualité et l'hygrométrie du bois.



## TRAME VERTE ET BLEUE

Le projet suit son cours (adhésion du conseil municipal le 18 juin 2018)

Etude globale de la biodiversité	En cours
Plan de gestion communal	Entretien du parc (zone foot)
Plantation de haies	50 mètres linéaires plantés
Achat d'arbres fruitiers et de nichoirs	127 arbres plantés 32 nichoirs installés
Etude pour la création d'un parcours pédagogique	Etude de faisabilité en cours pour la mise en place de panneaux éducatifs (thématique à déterminer)
Etude de la biodiversité communale	En cours
Projet scolaire	A venir
Projet éducatif	La commune achète un nichoir en cèdre rouge muni d'une caméra et d'une mangeoire, il sera installé dans une des deux écoles du village afin de permettre aux enfants d'observer l'évolution de la nichée.
Reprise des animations (visites naturalistes et ateliers participatifs)	<b>Création de nichoirs</b> : samedi 22 août 2020 de 14h à 17h à l'atelier communal : gratuit, 20 participants maximum : sur réservation auprès de Gaëlle : 07.85.91.42.36 Autres animations à venir : <ul style="list-style-type: none"><li>• Aménagement des rives des ruisseaux (sans drainage du lit)</li><li>• Création de bordure à partir de branchage permettant de consolider un talus</li></ul>



**Gaëlle Imbert, animatrice trame verte et bleue : 07 85 91 42 36**

**Contact et abonnement : [imbert.tvb@outlook.fr](mailto:imbert.tvb@outlook.fr)**

Suivez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/tvbautourduchampdufeu/>

# LES DECHETS VERTS : QUE FAIRE AVEC ?

## Qu'est-ce qu'un déchet, un producteur, un détenteur de déchets ?

Selon l'article L 541-1-1 du code de l'environnement, est défini comme déchet toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire.

Cet article définit également le producteur de déchet comme toute personne dont l'activité produit des déchets (producteur initial de déchets).

Enfin le détenteur est la personne qui en est le producteur ou toute autre personne qui se trouve en possession de déchets.

De fait, **les déchets verts résultants de l'entretien des propriétés privées** entrent dans cette définition.

Vous pouvez vous débarrasser de ceux-ci en les amenant à **la déchetterie de Villé** pendant les heures d'ouverture, **ou en les valorisant en faisant du compost ou du paillage dans votre potager** (Cf. le document ci-après « Utiliser mes déchets verts en paillage »).

**Le fait d'abandonner vos déchets verts sur la voie publique ou sur un terrain privé sans l'autorisation de son propriétaire devient une infraction prévue et réprimée par le Code Pénal et le Code de l'Environnement.**

Infractions	Textes prescriptifs	Textes répressifs	Catégorie d'infraction
Dépôt, abandon ou déversement, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures et déchets Hors le cas prévu par l'article R. 635-8 Exemple : dépôt par un particulier de déchets sur un terrain public ou privé non transportés par véhicules	R-632-1 du code pénal R541-76 du Code de l'Environnement	R-632-1 du code pénal R541-76 du Code de l'Environnement	Contravention de deuxième classe
Dépôt, abandon ou déversement, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une .pave de véhicule, soit des ordures, déchets lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule Exemple : dépôt par un particulier de déchets sur un terrain public ou privé transportés par véhicules	R-635-8 du Code Pénal R541-77 du Code de l'Environnement	R-635-8 du Code Pénal R541-77 du Code de l'Environnement	Contravention de cinquième classe et confiscation de la chose ayant servi à commettre l'infraction (véhicule...)

# Utiliser mes déchets verts en paillage

Très simple à réaliser, le paillage est une solution idéale pour valoriser les déchets verts de son jardin (feuilles mortes, tontes de pelouse, tailles broyées...).

Le paillage consiste à étendre des **couches de paillis de 3 à 5 cm environ au pied de vos plantations** ; la nature se chargera du reste !

Une solution moins exigeante en manipulations que le compostage et tout aussi efficace pour fournir de l'humus et des substances nutritives à votre jardin !

## Le paillage, pourquoi faire ?

Le paillage est tout à fait **complémentaire à la pratique du compostage** et présente de nombreux avantages :

- Il nourrit les plantes et améliore la structure du sol ;
- Il protège votre jardin et vos plantes : dessèchement, écarts de température, érosion... ;
- Il vous évite du travail et des dépenses : désherbage chimique, achat d'engrais et de paillis, moins de tâches d'entretien et d'allers-retours en déchèterie.

## Avec quoi faire son paillis ?

Pour pailler, vous pouvez utiliser :

- des **feuilles mortes**, qu'elles soient tendres ou coriaces,
- les **tontes de pelouse**,
- des **brindilles et des branches**, coupées en menus morceaux ou broyées,
- des **résidus de jardin, des déchets végétaux de cuisine** (épluchures...).



Quelques précautions :

- ne paillez pas avec des **mauvaises herbes en graine**,
- n'utilisez pas les **débris de plantes malades** au pied des plantes de la même espèce,
- utilisez plutôt les **tailles de cyprès ou de thuya** au paillage des allées ; celles-ci peuvent en effet libérer des substances toxiques,
- utilisez plutôt les **aiguilles de pin**, qui acidifient le sol, aux allées et aux plantes de terre de bruyère.

## Comment, quand et où pailler ?

Il vous suffit d'**étendre des couches de paillis de 3 à 5 cm environ** (davantage pour les feuilles mortes) au pied des plantes, sur un sol ameubli et décompacté.

Vous pouvez l'utiliser **dans votre jardin, votre potager, votre verger** : au pied des arbustes, sous les haies, entre les rangs du potager, au pied des rosiers et des massifs floraux, dans les jardinières et pour les plantes en pot...

**Le paillage est particulièrement efficace et bénéfique :**

- en **début de saison de culture**, quand les graines sont bien germées,
- en **été**, quand il fait très chaud. Paillez sur sol humide.
- en **automne** pour protéger les plantes avant l'hiver et éviter de laisser le sol nu.

**Conseils pratiques :**

- **Désherbez avant de pailler**. Les vivaces indésirables (chiendent, pissenlit, liseron...) doivent être éliminées (racines et rhizomes compris) car le paillis n'empêchera pas leur pousse.
- Faites de préférence **légèrement sécher les paillis riches en eau** (gazon, herbe...) avant de les épandre.
- Faites si possible un **léger apport de compost avant le paillage**.
- **Ne recouvrez pas le collet des plantes**.
- **Ne paillez pas par vent fort, ni quand le sol est gelé** car le paillis freine le réchauffement.
- **Arrosez avant et après le paillage**.

**Pensez à broyer vos végétaux :**

- les feuilles épaisses et brindilles avec votre tondeuse ;
- les branches au broyeur (s'il n'y en a pas beaucoup, coupez-les au sécateur en petits morceaux).

Vous pouvez également utiliser les branches broyées, les brindilles, les herbes et feuilles sèches... dans le compost : ils sont indispensables pour bien composter les déchets de cuisine.

 **Pour aller plus loin**

- Guide ADEME « [Le compostage et paillage : jardiner au naturel](#) » (août 2018)
- Guide ADEME « [Mon jardin zéro déchet](#) » (2019)

# RUBRIQUE « A TABLE AVEC NOS CHEFS »

## Cuisses de grenouille à la citronnelle

Pour 4 personnes

- 1kg de cuisses de grenouilles (fraîches ou surgelées)
- 1 bâton de tige de citronnelle haché finement
- 1 échalote ciselée
- 1 gousse d'ail hachée
- 1 petite botte de coriandre ou persil
- Gros sel et poivre concassé

Couper les cuisses de grenouilles et les manchonner. Mettre dans une poêle anti adhésive bien chaude avec de l'huile d'olive. Faire dorer et ajouter l'ail, la citronnelle et l'échalote ciselée. Assaisonner de sel et poivre. Bonne dégustation



## Wrap au poulet croustillant et salade de tomates à la mangue...

Pour 4 personnes :

- 4 grandes tortillas de blé
- 2 œufs
- 1 tasse de chapelure Sanko
- 2 escalopes de poulet coupées en lanières
- 8 feuilles de laitue
- Julienne de légumes coupée en petits carrés (Carottes courgettes)

Salade de tomates à la mangue :

- 6 tomates
- 1 mangue
- 1/2 oignon rouge
- 1 c. à soupe de sésame torréfié
- 3 c. à café de sauge soja salée, sel et poivre

Pour la sauce :

- 4 c. à soupe de fromage frais
- 1 c. à S de moutarde Savora
- basilic frais ciselé
- sel et poivre

Préparer 2 assiettes creuses. Dans la 1<sup>ère</sup> : battre les œufs. Dans la 2<sup>ème</sup> : verser la chapelure Sanko. Tremper les lanières de poulet dans les œufs, puis dans la chapelure.

Faire cuire à la poêle le poulet avec de l'huile et terminer la cuisson au four 5 mn à 180°.

Dans un bol, mélanger les ingrédients de la sauce.

Tartinier les tortillas avec la sauce et les garnir de poulet, de laitue, d'oignon rouge et julienne. Replier le bas des tortillas sur la garniture, puis rouler en serrant.

Pour la salade: émincer les tomates et la mangue en brunoise puis ajouter les échalotes et l'oignon rouge. Verser la sauge soja puis les graines de sésame. Mélanger, saler et poivrer.

*Merci aux restaurants Aux deux clés et Au raisin pour le partage de ces deux recettes.*

# INSOLITE : « LES CLOCHES QUI SONNENT L'HEURE DEUX FOIS »

Dans de nombreux villages, les horloges des églises sonnent l'heure par 2 fois. Il était de coutume de procéder ainsi pour permettre aux personnes travaillant loin des villages d'entendre l'heure sonner. Souvent la 1<sup>ère</sup> sonnerie ne permettait pas de savoir exactement l'heure qu'il était, il suffisait alors d'être attentif à la 2<sup>ème</sup> sonnerie !

L'église de Maisongoutte avait depuis longtemps deux sons de carillons différents. Depuis récemment c'est le même carillon qui sonne 2 fois, le marteau de l'autre étant cassé.

Le mécanisme de l'horloge est désormais automatique. Pendant près de trente ans, c'est M. ADRIAN François (Otzenbach) qui s'occupait de l'ancien mécanisme de l'horloge. En vrai passionné, il pouvait se lever à 4h du matin dès lors qu'il entendait un dysfonctionnement et au dire de sa sœur Lucienne, il préférait bien souvent, passer du temps dans le clocher plutôt que participer à une fête.



La photo a été prise par Dr Formery, autre passionné de vieux mécanismes et de photos.

## ***Petite devinette :***

Savez-vous depuis quand et pourquoi les régions se sont mises à la même heure ?



*Toutes vos suggestions et remarques sont les bienvenues. Vous pouvez les formuler sur papier libre et les déposer en mairie.*

La prochaine édition de la gazette des fourmis paraîtra au courant du mois de janvier 2021, elle pourra également être consultée sur le nouveau site de la commune (en cours d'élaboration).

**Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer un agréable été !**



*Pour des idées de sorties dans la vallée : consulter la programmation de l'office du tourisme de Villé au 03.88.57.11.69 ou sur le site [tourisme.valleedeville.fr](http://tourisme.valleedeville.fr)*